

## PRINCIPES ORGANISATIONNELS :

- Qui dit « **choix** pédagogique et organisationnel », dit **absence de modèle** figé et unique. C'est à l'équipe d'inventer son organisation en fonction de ses élèves, de ses ressources humaines, du contexte socio-éducatif, des locaux, des contraintes qui peuvent exister.....
- Travailler par groupes de compétences (GC), c'est considérer que le profil de l'élève est évolutif et donc prévoir une **mobilité** possible pour l'élève au cours de l'année. Ceci implique donc d'abord que l'ensemble des enseignants concernés travaillent en même temps.
  - Nécessité pour le chef d'établissement de prévoir des **barrettes**.
  - Lorsque la cohorte d'élèves est trop importante (ex : 7 classes de 2<sup>nde</sup>), deux sous-groupes sont souvent envisagés (4 classes / 3 classes).
- Dès lors, se pose le problème du choix d'alignement de la **totalité** des heures classe OU d'une **partie** seulement de l'horaire. Les deux expériences ont été tentées, certains établissements ont fait le choix de commencer par des GC sur une heure seulement. Inconvénient évoqué par les enseignants : tendance pour l'intervenant en GC à ne pas être pris au sérieux par les élèves. Dans certains cas, ont même été constatés des problèmes d'absentéisme.
- Travailler en GC, c'est travailler en équipe (parfois même en équipe interlangues). Ceci nécessite de pouvoir se rencontrer régulièrement et donc, d'en avoir prévu la possibilité dans les emplois du temps des professeurs. Un temps de **concertation** qui pourra être une **heure blanche** que les professeurs choisiront d'utiliser lorsqu'ils en auront besoin. Les enseignants doivent d'ailleurs s'interroger sur le **contenu** qu'ils donneront à ces moments de concertation ; quelques pistes possibles : construire une progression / programmation ? quelles étapes l'élève doit-il franchir pour passer de A1 à A2 ? Peut-on définir des étapes intermédiaires ? comment évaluer les progrès ? comment organiser une évaluation de l'oral (qui pourra remplacer le traditionnel « devoir commun ») ? quels critères d'évaluation choisir ? .....
- Organiser une **évaluation** diagnostique, c'est se donner l'occasion d'évaluer les élèves en **production orale**. Ceci nécessite aussi une organisation spécifique et le soutien de l'équipe de Direction. Banaliser une semaine au cours de laquelle les cours de langues sont remplacés par l'évaluation de la PO (en fin de compte, l'élève n'y perdra pas puisqu'il devra s'exprimer 5 à 10 minutes selon le niveau avec le professeur, soit sans doute autant que les prises de parole de la semaine mises bout à bout).
- Quel que soit le cas de figure choisi, la réussite du dispositif passe par un travail de **communication** à plusieurs niveaux :
  - Au niveau des **parents** d'élèves :



- Mais contrairement au devoir écrit, **l'oral n'est pas tangible**. Un professeur qui évalue aujourd'hui l'oral autant que l'écrit, apparaît parfois moins sérieux aux yeux des parents. Pas de devoirs surveillés ? rien dans les cahiers..... Communiquer les résultats aussi des productions orales. Compléter les traces écrites du cahier à l'aide de traces audio / vidéo / ..... ; réfléchir à une fiche d'évaluation que le parent pourra signer tout aussi bien qu'une copie.
  - Au niveau de **l'ensemble des professeurs de l'établissement** :
    - La participation aux **conseils de classes** a parfois posé problème :
      - Parce que le professeur d'un élève peut changer en cours d'année. Faut-il décider qu'un professeur de langue sera le référent pour un groupe d'élèves pendant toute l'année ? inventer une **fiche de suivi** de chaque élève qui pourra se transmettre de professeur en professeur ? ..... Cela est aussi une façon de permettre aux professeurs de langues de rester **professeurs principaux** de classes qui fonctionnent en GC et dont ils peuvent ne pas avoir la totalité des élèves.
      - Parce que la **moyenne** affichée sur le bulletin est un reflet bien imprécis des compétences acquises dans chaque activité langagière.
    - Déterminer des profils d'élèves, c'est parfois faire émerger des **réussites qui peuvent être exploitées dans d'autres disciplines** et ne le sont pas toujours (ex : l'oral en continu), c'est aussi devoir réfléchir à des **stratégies de remédiation**. Celles-ci gagneraient parfois à être travaillées en **interdisciplinarité** (ex : la mémorisation / la structuration du discours / .....). C'est percevoir l'élève dans sa globalité (cf l'école primaire).
    - Travailler en GC, c'est **évaluer l'élève de façon positive** et donc, **modifier le regard porté sur celui-ci**. Un élève ne vaut plus 06/20, mais il a un profil qui fait apparaître des compétences souvent différentes selon l'activité langagière considérée.
  - Voire, au niveau **des écoles / collèges qui ont envoyé les élèves**.
    - L'objectif est désormais, pour un élève, de cheminer sur 5 parcours, et ce, du début de l'apprentissage à la fin de la scolarité (voire bien au-delà). Travailler par GC c'est aussi donner un autre souffle aux **liaisons inter-cycles** ; il y a eu par le passé – et il existe toujours dans certains cas – des **fiches passerelles** qui renseignent les équipes de l'autre cycle sur les contenus de l'enseignement. Trop souvent, ces fiches reposent très largement sur les connaissances ; elles ne renvoient que très rarement à des compétences effectivement construites par un élève. Et lorsque cela est le cas, les **niveaux de compétence** ne sont pas définis par rapport à ceux, objectifs et connus de tous, du CECRL.
    - Réfléchir sur le niveau A1 / A2 avec les professeurs des écoles et le niveau A2/B1 avec les collègues du lycée /collège, voici un axe de travail pertinent. On peut même imaginer que la **fiche d'évaluation** de l'élève de CM2 puisse être reprise et continuée par le professeur de 6<sup>ème</sup> (id. 3<sup>ème</sup> /2<sup>nde</sup>). On peut aussi imaginer de réaliser, en équipe intercycles, une progression / programmation sur les années concernées.

## LES GROUPES DE COMPETENCE NE SONT PAS DES GROUPES DE NIVEAU.

- **Groupes de niveau :**
  - Les élèves sont regroupés selon leur **niveau** – souvent déterminé par une **note ou une moyenne** obtenue à partir d'évaluations portant souvent sur les **connaissances**, parfois sur quelques activités langagières (**écrites** en général).
  - A partir de là, les professeurs dispensent un enseignement différent selon le niveau de l'élève.
  - Souvent, l'objectif est d'abord de ne pas freiner la progression des meilleurs.
- **Groupes de compétence :**
  - Les élèves sont répartis en groupes selon ce qu'ils sont capables de faire (leurs réussites) et leurs besoins.
  - L'enseignant propose, selon le groupe, des tâches dont l'objectif est de permettre à chacun d'atteindre le niveau de compétence immédiatement supérieur à celui qu'il a atteint (ex : passer de A2- à A2 puis A2+).
  - L'idée est de valoriser les progrès de chacun et ainsi de motiver / remotiver.

## PREMIER AXE DE TRAVAIL : L'EVALUATION

- L'évaluation **diagnostique** : la base du travail par compétences.
  - Si possible dans les **5 activités langagières** sinon au moins dans les activités orales. En 6<sup>ème</sup>, cela s'impose (cf priorité donnée à l'oral dans le programme de primaire).
  - Le croisement **POI / PPC** (surtout s'il est associé à la CO) permet de vérifier :
    - **POI** : CO (pour prendre part à une conversation, il faut **comprendre** ce que l'autre dit). Interagir, c'est ensuite réagir à ce que l'autre dit, pas forcément à l'aide de phrases complètes et structurées (en situation authentique, rares sont les occasions de produire des énoncés complets en IO). Cela implique toutefois d'être capable de **mobiliser le lexique** adéquat ou d'utiliser des **stratégies de contournement** (synonymes / paraphrases / communication extra-linguistique / demande de reformulation ou de répétition). En amont, l'élève a donc dû **mémoriser**.
    - **PPC** : l'élève est capable **d'ordonner ses idées** selon une hiérarchisation qu'il a choisie, de **structurer** son discours : les phrases sont complètes, voire complexes. Il juxtapose, coordonne ou subordonne. En revanche, **rien ne prouve qu'il comprend** l'autre puisque lui seul a la parole et ne peut être interrompu. Sur le plan lexical, il a fait des choix qui lui sont propres. Il peut avoir choisi des aides (ex : quelques mots-clés sur un pense-bête, quelques images ou schémas...). En aucun cas, il n'aura écrit la totalité de son discours car il s'agirait alors **d'écrit oralisé**. Une occasion privilégiée d'évaluer la PPC en classe est le **contrôle oral de début de séance**. De même, des pauses structurantes régulières, pendant la séance sont autant d'occasion **d'entraîner les élèves à l'oral en continu**.
    - Un élève ayant acquis des compétences en POI et en POC n'aura aucune difficulté à passer à la PE qui demande qu'on ait mémorisé un certain bagage linguistique et qu'on soit capable d'ordonner et de structurer sa pensée et son discours.

- Au terme de l'évaluation diagnostique, on aura dessiné un profil d'élève. On n'aura donc recours à des **codes** réussite plutôt qu'à des notes. (cf évaluations institutionnelles en français et en math pour le collège, les évaluations en langues de 1992 à 2001 en 2<sup>nde</sup>). On déterminera alors des paliers de réussite : réussite totale / partielle.
- Une évaluation **objective, critériée et positive**.
  - L'une des forces de l'évaluation des compétences c'est qu'elle est **objective** ; le professeur se trouve capable de **justifier le résultat auprès de l'élève**, de ses parents, des collègues lors du conseil de classe. Pouvoir dire que l'élève a atteint A2 en POI / B1 en PPC et A2 en CO est plus significatif que dire qu'il a 12/20 de moyenne. C'est pouvoir expliquer à l'élève ce qu'il doit faire s'il veut progresser. Il va de soi que l'évaluation des compétences n'exclut en rien l'évaluation des connaissances, qui reste indispensable.
  - Elle est toujours **positive** : on évalue ce que l'élève est capable de faire avec la langue au moment T. Il ne suffit plus de savoir conjuguer un verbe au présent, mais bien de reconnaître ce verbe dans un discours écrit ou oral et / ou de produire soi-même ce verbe si besoin. L'élève devient un usager de la langue.
- Evaluation à visée **diagnostique, formative ou sommative**.
- Lien entre **évaluation et notation**.
  - L'**orientation** s'appuie encore sur des moyennes chiffrées ; il n'est donc pas question pour l'instant de renoncer aux notes. On peut alors s'interroger sur la correspondance entre niveau de compétence et note. Prenons l'exemple d'un élève de 6<sup>ème</sup> qui se situerait à A1 en début d'année dans une activité langagière précise. A1 étant le niveau visé en fin de cycle 3, l'élève aurait alors 20. Imaginons maintenant que, dans cette activité langagière, l'élève, évalué en fin de 6<sup>ème</sup>, soit toujours au niveau A1. **Le curseur s'est déplacé** depuis de le début d'année ; en fin d'année, il devrait être en A1+/A2- ; A1+ vaut 20, A1 vaut encore quelque chose mais c'est l'équipe qui décidera alors si c'est plutôt 12 ou 14.
- Relancer les liaisons inter-cycles. Assurer la **continuité** entre les cycles. Un professeur de ne peut comprendre ce qu'est le niveau B1 que s'il sait ce qui le différencie de A2 (en amont) et de B2 (en aval).
- De l'évaluation naîtra la nécessité de réfléchir à des **pratiques pédagogiques nouvelles** qui prennent réellement en compte les réussites de chacun.

Pour conclure, **l'évaluation** est le premier axe de réflexion pour **toutes les équipes** enseignantes aujourd'hui, qu'elles soient prêtes à s'engager rapidement dans le dispositif ou préfèrent réfléchir encore et différer leur entrée. Rien n'empêche tous les professeurs de langue, qu'ils soient concernés ou non par les GC, de **modifier leurs pratiques d'évaluation** et de réfléchir en équipe à de nouvelles formes d'évaluation.

Les équipes qui vont décider de s'engager dès septembre 2007 doivent savoir que la 1<sup>ère</sup> année, l'évaluation est au cœur de la réflexion puis, progressivement, la nécessité de modifier les pratiques d'entraînement s'impose à son tour. Il faut donc se donner du temps.